

2026/014

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Délibération n° DC2026-008

Date de la convocation : 19/02/2026

Conseillers en exercice : 122

Conseillers présents : 79

Conseillers représentés : 10

Le vingt-six février deux mille vingt-six, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni au Centre Culturel Les Tourelles de Vouziers, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

Présents : 002 ETIENNE Philippe , 004 LOUIS Jean-Marc , 005 CHANCE Jean-Michel , 006 NANJI Désiré , 008 CARRE Joël , 010 CORNEILLE Jean-Pierre , 011 PERTUS Xavier , 012 RATAUX Frédéric , 013 LALONDE Loïc , 015 HERBINET Fabienne , 017 BESTEL Bernard , 021 LAURENT-CHAUVEY Pierre , 022 DESTENAY Roland , 024 DE POUILLY Jean , 025 NIZET Sylvain , 026 LOBIDEL Alain , 028 MEIS Michel , 029 SIGNORET Francis , 031 LALLEMENT Séverine , 033 VAIRY Lionel , 036 PIERSON Florent , 037 LEFORT Sylvie , 038 SEMBENI Anne (depuis 19:11:12) , 039 LAMBLOT Laurent , 040 MATHIAS Frédéric , 043 SEMBENI Peggy , 044 POUCEY Eric , 046 SINGLIT Benoît , 048 FOURCART Marie Hélène , 049 ANDREY Danielle , 052 LELOUP Nathalie , 054 FRAIPONT Anne , 055 VERNEL Martine , 056 DANNEAUX Dominique , 057 DEMISSY Pierre (depuis 19:23:26) , 058 RAULET Olivier , 059 LECLERCQ Guy , 060 MANCEAUX Christophe (depuis 19:23:33) , 061 BOUILLEAUX Jean Pol , 062 PIEROT Chantal , 063 AUROUX Emmanuel , 064 MALVAUX André , 068 HAULIN Bertrand , 069 ARNOULT Jean-Pol , 070 GROSSELIN Jacques , 073 BOXEBELD Pascal , 074 DUMANGE Dominique , 075 GUERIN Anne Marie , 077 NAUDIN Muriel , 080 LORFEUVRE Géraud , 081 ROBIN Dominique , 083 LEROY Yves , 084 FLEURY Vincent , 085 DEGLAIRE Thierry (depuis 19:29:56) , 086 MACHINET Thierry , 087 SALEZ René , 088 MALVAUX Frédéric , 089 VAN DEN BERGH Charles , 090 PIRAS Caroline , 091 BOUILLON Mathieu , 092 MOUTON Francis , 093 BOUILLON Daniel , 095 RICHELET Jean-Pol , 096 LESOILLE Patrick , 097 AUDEGOND Michaël , 098 BESANCON Tony , 099 LE GALL Jean François , 100 CANIVENQ Roland , 101 DAUPHY Bruno , 102 BAUDART Martine , 103 BERGERY Marie Claude (depuis 19:28:35) , 104 BOLY Francis , 105 CARPENTIER Dominique , 112 FESTUOT Annie , 114 COSSON Geneviève , 117 LAMPSON Nadège , 120 PAYEN Françoise , 121 RENOLLET Hubert , 122 MAROTEAUX Nathalie ,

Ont donné procuration : 009 HERBAY Christelle (à 006 NANJI Désiré) , 019 DEGUY Bernard (à 026 LOBIDEL Alain) , 023 GENTY Jean Charles (à 021 LAURENT-CHAUVEY Pierre) , 034 CANNAUX Francis (à 036 PIERSON Florent) , 066 OUDIN Denis (à 068 HAULIN Bertrand) , 067 ROUSSY Elise (à 059 LECLERCQ Guy) , 108 COURVOISIER Frédéric (à 040 MATHIAS Frédéric) , 111 DUGARD Yann (jusqu'à 20:11:16 à 120 PAYEN Françoise ,) , 115 MACHINET Jean Baptiste (à 114 COSSON Geneviève) , 118 LEBON Christophe (à 117 LAMPSON Nadège) ,

Secrétaire de séance : M. Thierry MACHINET

OBJET : PRISE EN CHARGE DU DEFICIT DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PISCINE COMMUNAUTAIRE PAR LE BUDGET GENERAL

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.1612-4 et L.2221-1 et suivants ;

Considérant que la piscine intercommunale constitue un service public administratif ;

Considérant que les recettes propres issues des droits d'entrée, abonnements et participations des usagers ne permettent pas d'assurer l'équilibre réel du budget annexe ;

.../...

Considérant qu'il appartient à la Communauté de communes d'assurer l'équilibre financier de ce service public ;

Entendu l'exposé du Président,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, DECIDE par 70 voix POUR, 8 voix CONTRE (008 CARRE Joël , 037 LEFORT Sylvie , 039 LAMBLLOT Laurent , 058 RAULET Olivier , 066 OUDIN Denis (Bertrand 068 HAULIN) , 068 HAULIN Bertrand , 074 DUMANGE Dominique , 099 LE GALL Jean François) et 11 ABSTENTIONS (015 HERBINET Fabienne , 017 BESTEL Bernard , 034 CANNAUX Francis (Florent 036 PIERSON) , 036 PIERSON Florent , 040 MATHIAS Frédéric , 056 DANNEAUX Dominique , 069 ARNOULT Jean-Pol , 073 BOXEBELD Pascal , 090 PIRAS Caroline , 098 BESANCON Tony , 108 COURVOISIER Frédéric (Frédéric 040 MATHIAS) :

- **D'APPROUVER le versement de la subvention d'équilibre pour couvrir le déficit de fonctionnement du Budget Annexe de PISCINE COMMUNAUTAIRE pour un montant de 882 638,76 €.**

L'article comptable de la dépense sur le Budget Général est le 65821 et l'article de recette sur le Budget PISCINE COMMUNAUTAIRE est le 75822.

- **DE DONNER pouvoir à Monsieur le Président pour faire le nécessaire en la circonstance et signer toutes pièces administratives et comptables utiles à la mise en œuvre de cette décision.**

Le secrétaire de séance,

M. Thierry MACHINET

Le Président,



Benoît SINGLIT